
Annonce de la vente de biens d'émigrés dans le district de Mortain (Manche), lors de la séance du 25 fructidor an II (11 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Annonce de la vente de biens d'émigrés dans le district de Mortain (Manche), lors de la séance du 25 fructidor an II (11 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVII - Du 23 fructidor an II au 2 vendémiaire an III (9 au 23 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1993. p. 82;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1993_num_97_1_15871_t1_0082_0000_13

Fichier pdf généré le 05/11/2020

fendre contre les efforts de l'ennemi commun. Vainement les méchants et les séditeux dissemi-ent les bruits de la plus noire calomnie contre les amis de la liberté; vainement ils cherchent à les désunir pour allumer les torches de la guerre civile. Ils ne réussiront pas : les patriotes marcheront toujours d'un pas égal sous les bannières de la liberté, ils sauront arracher le masque à tous les traîtres; vainement se flatte-t-elle de trouver des défenseurs parmi vous; cela paroît impossible; mais si cela étoit que la foudre qui a déjà frappé les conspirateurs atteigne les perfides amis de l'aristocratie et qu'ils disparaissent à jamais. Un jour, une heure qu'ils survivraient à leur trahison serait un malheur pour la République.

À Aix le 13 fructidor, an second de la République française une, indivisible et impérisable.

SIMON, *président*,
VOIRON, *secrétaire*, ELIOU *secrétaire*.

35

Les administrateurs du district de Strasbourg [département du Bas-Rhin] annoncent que les biens d'émigrés, estimés 1 845 L, ont été vendus 10 790 L.

Insertion au bulletin (71).

36

L'agent national provisoire du district de Lannion [département des Côtes-du-Nord] donne avis à la Convention que les ouvriers occupés de la fouille des terres pour l'extraction du salpêtre, y ont trouvé enfouie une boîte pleine d'argenterie, pesant 178 marcs 6 onces, qu'il a remis au receveur du district; et que des biens estimés 33 000 L, ont été vendus 100 000 L.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité des Domaines nationaux (72).

37

Celui de Mezène [département?] donne avis que les biens d'un émigré, acquis, il y a 15 ans 105 000 L, ont été vendus, le jour de l'anniversaire du 10 août, 500 000 L.

Insertion au bulletin (73).

(71) P.-V., XLV, 206. *Bull.*, 27 fruct. (suppl.).

(72) P.-V., XLV, 206. *C. Eg.*, n° 758 indique la vente des biens nationaux. *C. Eg.*, n° 762 précise que les fouilles effectuées ont eu lieu dans la maison Kergawion, commune de Ploubène.

(73) P.-V., XLV, 206. *M.U.*, XLIII, 474; *Ann. Patr.*, n° 623. Le nom de la commune est ici orthographié Mesent.

38

Celui de Cérilly [département de l'Allier] donne avis que quatre jeunes gens au dessous de la réquisition, âgés seulement de 9 ans à 10 ans, ont porté au district, à pied, à trois lieues de distance, 35 livres de salpêtre, qu'ils ont extrait eux-mêmes, par le moyen de pots de terre qu'ils ont percés et disposés en chaudières.

Insertion au bulletin, et mention honorable au procès-verbal; renvoi de plus au comité de Correspondance pour envoyer les extraits du procès-verbal à ces jeunes républicains (74).

Les administrateurs du district de Cérilly écrivent à la Convention nationale que quatre jeunes gens, nommés Joseph, Pierre, François Lagrélure, et Polycarpe Courtois, âgés de neuf à dix ans, natifs d'Hérisson, en ce district, trop jeunes encores pour voler à la défense de la liberté, n'en ont pas moins voulu contribuer à l'anéantissement des tyrans. Ils ont percé de vieux tonneaux, ont lessivé des terres, et sont venus à pied, de trois lieues, présenter à ces administrateurs vingt-trois livres de salpêtre bien conditionné, dont ils font don à la République (75).

39

L'agent national du district de Mortain [département de la Manche] annonce que des biens d'émigrés, estimés 13 750 L ont été vendus 58 150 L.

Insertion au bulletin (76).

40

La société populaire de Côte-Libre [ci-devant Saint-Germain-de-Calberte], district de Florac, département de la Lozère, félicite la Convention sur son énergie, et l'invite à rester à son poste.

Insertion au bulletin (77).

[*La société populaire de Côte-Libre, ci-devant Saint-Germain-de-Calberte, à la Convention nationale, le 11 fructidor an II*] (78)

Liberté, égalité, fraternité ou la mort.

(74) P.-V., XLV, 206.

(75) *Bull.*, 29 fruct. (suppl.). *C. Eg.*, n° 762.

(76) P.-V., XLV, 206. *Bull.*, 27 fruct. (suppl.). Le chiffre de la transaction est ici de 50 850 L.

(77) P.-V., XLV, 206-207.

(78) C 320, pl. 1318, p. 21. Mention honorable en marge.